

Cahors, le 12 juillet 2019

Communiqué de presse

Cérémonies officielles de la Fête nationale 2019

Plusieurs cérémonies officielles de la Fête nationale se dérouleront dans le département, samedi 13 et dimanche 14 juillet. Quelques autorités accompagneront ces cérémonies.

Samedi 13 juillet

À Cahors, place François Mitterrand, à 17h30
présidée par Monsieur Jérôme Filippini, préfet du Lot,
en présence des autorités militaires

Dimanche 14 juillet

À Gourdon, Monument aux morts, square du Souvenir, à 9h45
présidée par Monsieur Jean-Luc Tarrega, sous-préfet de Gourdon

À Figeac, Monument aux morts, Place de la Raison, à 11h30
présidée par Madame Laurence Tur, sous-préfète de Figeac

À Gramat, Monument aux morts, à 11h30
présidée par Monsieur Jean-Luc Tarrega, sous-préfet de Gourdon

À Puy-L'évêque, Monument aux morts, rue François Faucher, à 12h
en présence des autorités militaires

À Sauzet, Monument aux morts, route principale, à 12h
en présence des autorités militaires

À Cajarc, Monument aux morts, place de la Libération, à 12h15
en présence des autorités militaires

La population est invitée à participer à ces cérémonies.

D'autres cérémonies sont annoncées dans les communes du département. Rapprochez-vous de votre mairie afin de vous assurer de la tenue ou non de cette cérémonie dans votre commune.

Contacts presse : Florian PLANCHENAU

Tél. 05 65 23 10 60 – Fax 05.65.23.10.68

pref-communication@lot.gouv.fr - florian.planchenault@lot.gouv.fr

préfecture du Lot - bureau du cabinet et de la communication interministérielle

site internet : www.lot.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Afin que la Fête nationale reste un moment de partage, quelques règles citoyennes sont rappelées.

Dans le cadre des festivités, la préfecture du Lot appelle à rester vigilants vis-à-vis de la consommation d'alcool sur la voie publique. Plusieurs communes ont pu prendre des arrêtés municipaux afin de délimiter les zones de festivités. Il est fortement conseillé d'en prendre connaissance. Si vous êtes amenés à prendre le volant ce week-end, il vous est rappelé que la conduite en état d'ivresse et sous l'emprise de stupéfiants est passible de poursuites judiciaires.

Le Lot connaissant également un épisode de fortes chaleurs depuis plusieurs semaines, le préfet du Lot appelle chacun à rester vigilant aux abords des zones de végétation, afin d'éviter tout départ de feux accidentel.

Contacts presse : Florian PLANCHENAU

Tél. 05 65 23 10 60 – Fax 05.65.23.10.68

pref-communication@lot.gouv.fr - florian.planchenault@lot.gouv.fr

préfecture du Lot - bureau du cabinet et de la communication interministérielle

site internet : www.lot.gouv.fr